

Offre de service spécifique **SIST BTP :** tout savoir en détail



**NOTRE EXPERTISE EN SANTÉ
AU TRAVAIL AU SERVICE
DES PROFESSIONNELS DU BTP**



SIST
Services Interentreprises
de Santé au Travail
BTP

Identification des risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels constitue une étape cruciale de la démarche de prévention. Les équipes pluridisciplinaires des SIST BTP accompagnent les entreprises du BTP pour identifier, analyser et classer les risques afin de définir les actions de prévention les plus appropriées.

Comment ?

- Conseil à la déclaration des effectifs selon les risques professionnels
- Suivi individuel de l'état de santé des salariés en fonction des risques
- Fiche d'entreprise
- Visites en entreprise : chantiers, ateliers ou bureaux
- Interventions individuelles : études de poste
- Analyse des plans de retrait et modes opératoires Amiante

Par qui ?



- L'équipe pluridisciplinaire : Médecins du travail, IDEST, Collaborateurs médecins, Internes en Santé au Travail, IPRP, Ergonomes, Toxicologues, ASST, Techniciens...
- Avec la coopération de l'OPPBTP : nombreuses études des conditions de travail des métiers du BTP.

Avec l'expertise du GNMST-BTP qui édite :

- le FAST (Fichier Actualisé des Situations de Travail), répertoire recensant les situations de travail du BTP présentant des exigences et des nuisances notables,
- le FAN (Fiches Actualisées de Nuisance), guide d'appréciation du risque professionnel.

Evaluation

- Nombre de suivis individuels de l'état de santé des salariés en fonction des risques
- Nombre de fiches d'entreprise
- Nombre d'interventions menées en entreprise
- Questionnaire satisfaction des entreprises adhérentes
- Echanges avec l'employeur sur les préconisations et plan d'actions

Accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre du DUERP

Les équipes des SIST BTP accompagnent les entreprises du BTP dans la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui associe une cartographie de l'ensemble des risques présents dans l'entreprise à un plan d'actions pour les limiter.

Comment ?

- Ateliers en groupe, sessions pédagogiques co-animées avec l'OPPBTP
- Accompagnement personnalisé en entreprise
- Apport d'une méthodologie pour concevoir le DUERP

Par qui ?



- L'équipe pluridisciplinaire : IPRP, Assistants en Santé au Travail, Médecins du travail, IDEST...
- L'OPPBTP disposant d'outils d'élaboration du DUERP

Evaluation

- Nombre d'accompagnements à l'élaboration du DUERP réalisés
- Echanges avec l'employeur sur les préconisations et plan d'actions

IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
IDEST : Infirmier Diplômé d'Etat en Santé au Travail
OPPBTP : Organisme de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

Information et sensibilisation aux risques professionnels

Les professionnels des SIST BTP délivrent des conseils et informations aux employeurs et salariés pour développer une culture de prévention des risques professionnels dans le secteur du BTP.

Comment ?

- Réunions d'information collectives sur des thématiques de prévention : TMS, travail en hauteur, bruit, risques chimiques, addictions, risque routier, RPS...
- Journées thématiques et ateliers de prévention en petits groupes
- Sensibilisations collectives en entreprise, sur chantiers
- Diffusion de supports de prévention propres au secteur d'activité du BTP (brochures, fiches techniques, bulletins d'information...)
- Sensibilisations des référents prévention dans les entreprises
- Sensibilisations auprès des apprentis dans les CFA du BTP
- Participation aux journées Prévention organisées par les partenaires sociaux du BTP

Par qui ?



- Les équipes des SIST BTP
- Avec la coopération de l'OPPBTP : animation des réunions et ateliers de la prévention et publication de nombreux supports de prévention sur les métiers et les techniques du BTP.
- Avec les partenaires sociaux du BTP

Evaluation

- Nombre de sensibilisations et nombre de participants
- Nombre de participants aux réunions d'information, aux ateliers prévention
- Enquête de satisfaction des entreprises sensibilisées

Etudes métrologiques de prévention

Les techniciens des SIST BTP réalisent des études métrologiques sur les chantiers, dans les ateliers ou dans les bureaux des entreprises du BTP, notamment dans le secteur de la construction, du terrassement, de la cimenterie, de la pétrochimie, dans les carrières...

Comment ?

- Etudes de bruit
- Etudes de vibrations corps entier et main/bras
- Prélèvements atmosphériques et surfaciques (poussières...)
- Cardiofréquencemétries
- Niveaux d'éclairement
- Analyse de l'ambiance thermique

Par qui ?

- L'équipe pluridisciplinaire : Métrologues, IPRP...

Evaluation

- Nombre et type d'études
- Rapports techniques et analyses présentés à l'employeur
- Echanges avec l'employeur sur les préconisations et plan d'actions
- Suivi des préconisations

Conseil et accompagnement à la conception et à l'organisation des lieux de travail

Les spécialistes en ergonomie et en ambiances physiques des SIST BTP accompagnent les employeurs et salariés du BTP pour intégrer les aspects santé, sécurité et conditions de travail dans les projets de conception, d'organisation ou de réaménagement des lieux de travail (en atelier, sur chantiers, dans les bureaux...).

Comment ?

- Etudes des postes de travail
- Préconisations lors de l'étude du projet, lors de la rédaction du cahier des charges

Par qui ?

- L'équipe pluridisciplinaire : Ergonomes, IPRP, Médecins du travail, IDEST...

Evaluation

- Nombre d'échanges avec l'employeur
- Nombre de demandes traitées
- Pourcentage de préconisations suivies

Conseil et expertise auprès des acteurs de l'entreprise

Le Médecin du travail conseille les acteurs de l'entreprise en matière d'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise.

Comment ?

- Participation aux réunions du Comité Social et Economique
- Proposition de plan d'actions
- Participation aux enquêtes épidémiologiques
- Recherches bibliographiques

Par qui ?

- Médecins du travail ou membre de l'équipe pluri-disciplinaire par délégation du Médecin du travail

Evaluation

- Nombre de participations aux réunions du CSE
- Rapports annuels des entreprises
- Nombre de participations aux enquêtes épidémiologiques

Suivi individuel de l'état de santé des salariés par des Professionnels de Santé, formés aux métiers du BTP

Le suivi de l'état de santé est adapté aux salariés du BTP. Ainsi, plus de 40 % des salariés du BTP bénéficient d'un Suivi Individuel Renforcé (SIR) du fait des risques auxquels ils sont exposés pendant leur activité professionnelle : amiante, plomb et autres produits Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR), risque hyperbare, rayonnements ionisants, conduite d'engins, habilitation électrique, montage/ démontage d'échafaudage...

Comment ?

- Suivi individuel de l'état de santé adapté en fonction de l'âge et de l'état de santé de chaque salarié, de ses conditions de travail et des risques auxquels il est exposé
- Sensibilisations individuelles, conseils et préconisations lors des visites, notamment sur les risques particuliers
- Réalisation et/ou prescription d'examens complémentaires (biométrie, analyses de sang, d'urines, radiographies, scanner...)
- Si besoin, orientation vers un spécialiste (cardiologue, pneumologue, psychiatre, ORL, ophtalmologue...)
- Vaccinations professionnelles
- En centres de consultation au plus près des entreprises

Par qui ?



- Médecins spécialisés en Santé au Travail
- Professionnels de santé formés aux risques et métiers du BTP
- Médecins du travail spécialisés et/ou habilités (médecins habilités pour le suivi des salariés intervenants en Installation Nucléaire de Base, médecins compétents pour le suivi des salariés effectuant des travaux immergés...).

Avec la coopération du GNMST-BTP qui forme régulièrement les Médecins du travail et les membres des équipes pluridisciplinaires et qui réalise des protocoles d'entretien santé travail

Evaluation

- Nombre et typologie des suivis individuels en santé effectués par les Professionnels de santé
- Nombre d'attestations de suivi, d'avis d'aptitude et d'avis d'inaptitude délivrés.
- Nombre d'examens complémentaires réalisés

Conseil en santé au travail et orientation vers le secteur du soin

Les professionnels de santé des SIST BTP délivrent des conseils de prévention, d'éducation sanitaire et des informations adaptées au salarié et à son poste de travail. Certains salariés du BTP bénéficient peu, voire pas du tout, d'un suivi de leur état de santé en dehors des visites effectuées par les SIST BTP.

Dans le cas où le salarié nécessite des soins, les Professionnels de santé peuvent orienter les salariés vers le médecin traitant.

Comment ?

- Dans le cadre du suivi individuel de l'état de santé du salarié
- Suite aux examens complémentaires réalisés ou prescrits par le SIST BTP

Par qui ?

- Professionnels de santé : Médecins du travail, IDEST, Collaborateurs médecins, Internes en Santé au Travail

Evaluation

- Remise de documents de prévention
- Nombre d'orientations vers le secteur du soin

Propositions d'aménagement de poste

Les diverses activités du secteur du BTP présentent un haut niveau de risque susceptible d'avoir un impact sur la santé : contraintes physiques très fréquentes (port de charges lourdes, vibrations, bruit, postures contraignantes, intempéries...), exposition aux produits chimiques et cancérogènes (amiante)... Le Médecin du travail peut proposer des aménagements de poste de travail, en fonction, notamment, de l'âge et de l'état de santé des salariés.

Comment ?

- Suite à toute visite, y compris à la demande de l'employeur ou du salarié
- Etudes de poste
- Etudes ergonomiques

Par qui ?

- L'équipe pluridisciplinaire : Ergonomes, Professionnels de santé

Evaluation

- Nombre d'études de poste
- Nombre d'études ergonomiques
- Suivi des préconisations

Accompagnement au maintien en emploi

Les professionnels des SIST BTP accompagnent les salariés et les employeurs afin de favoriser le maintien dans l'emploi.

Comment ?

- Visite de pré-reprise, visite de reprise
- Accompagnement personnalisé, entretiens individuels
- Etudes de poste
- Proposition d'aménagement technique ou organisationnel du poste de travail du salarié
- Proposition de reclassement dans un poste au sein de l'entreprise, ou de réorientation professionnelle
- Bilans professionnels
- Orientation vers la Cellule PDP
- Aide à l'élaboration du dossier de demande RQTH

Par qui ?



- Cellule de Maintien en emploi : Assistants sociaux, Psychologues du travail, Médecins du travail, IDEST...

Evaluation

- Nombre de visites de pré-reprise
- Nombre de dossiers adressés à la Cellule PDP
- Nombre de reclassements
- Nombre de réorientations ou de réaménagements de poste
- Nombre d'inaptitudes des dossiers confiés à la Cellule PDP

[Intervention à la suite d'un événement grave]

Si la sinistralité du BTP est en baisse, les accidents du travail dans le BTP restent fréquents et souvent graves. La branche compte encore trop d'accidents mortels.

Lorsque l'évènement grave (accident, décès...) survient dans le cadre du travail sur un chantier ou dans un atelier, les professionnels des SIST BTP jouent un rôle important pour conseiller et accompagner l'employeur et les salariés.

Comment ?

- Prise en charge de la demande et orientation vers le dispositif d'urgence psychologique d'Etat (CUMP)
- Entretiens collectifs avec les salariés, les responsables hiérarchiques et l'employeur
- Visite médicale à la demande du salarié ou de l'employeur
- Aide à l'analyse des causes de l'accident
- Participation aux réunions exceptionnelles de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Par qui ?



- Médecins du travail et tout membre de l'équipe pluridisciplinaire sous délégation du Médecin du travail
- Avec la coopération de l'OPPBTP pour l'analyse de l'arbre des causes

Evaluation

- Nombre de prises en charge
- Nombre de salariés concernés

Accès à un site internet et à un portail adhérent interactif

Les entrepreneurs du BTP ont des métiers souvent mobiles, ils se déplacent et gèrent simultanément plusieurs chantiers. Ils ont donc besoin d'avoir un accès rapide et simple à leurs informations de prévention, depuis leurs lieux de travail.

Les SIST BTP développent donc des portails interactifs permettant une dématérialisation des formalités administratives et financières et un accès aux informations santé et prévention, dans le strict respect de la confidentialité et de la protection des données.

Comment ?

- Accès à la liste du personnel, déclaration des risques auxquels les salariés sont exposés, mise à jour et validation de la liste nominative du personnel
- Historique des visites, prise de rendez-vous en ligne
- Saisie des éléments permettant le calcul de la cotisation annuelle, consultation de l'historique des factures
- Accès aux documents de l'entreprise : Fiche d'entreprise...
- Accès aux fiches prévention techniques spécifiques au secteur du BTP
- Actualités, inscriptions aux événements...

Par qui ?

- Développé par les services Communication, les équipes administratives, les équipes pluridisciplinaires des SIST BTP...

Evaluation

- Nombre de connexions
- Enquête de satisfaction auprès des adhérents



EN SAVOIR PLUS SUR LE GNMST-BTP

Le Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics (GNMST-BTP) est une société savante émanant des SIST BTP, ayant pour but d'informer les professionnels de santé sur les risques des métiers du BTP et de promouvoir les travaux sur la prévention dans le BTP, tout ceci dans l'intérêt même de la santé des travailleurs du BTP.

Outre les formations qu'il délivre aux professionnels des SIST BTP, le GNMST-BTP édite :

- le FAST (Fichier Actualisé des Situations de Travail), répertoire recensant les situations de travail du BTP présentant des exigences et des nuisances notables,
- le FAN (Fiches Actualisées de Nuisance), guide d'appréciation du risque professionnel.

Les SIST BTP et le GNMST-BTP organisent tous les deux ans des « Journées Nationales de Santé au Travail dans le BTP », rassemblant la profession autour d'un thème d'actualité de santé au travail.



Les SIST BTP en France, créés par des professionnels du BTP... pour les professionnels du BTP

Auvergne - Rhône-Alpes

Ain (01)

Association de Santé au Travail du BTP de l'AIN
www.ast-btp-ain.fr

Isère (38) / Rhône (69)

BTP Santé au travail : Service Paritaire Interentreprises de Santé au Travail dans le Bâtiment et les Travaux Publics de l'Isère et du Rhône
www.btpst.fr

Loire (42)

SST BTP 42 : Service de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics de la Loire
www.sante-travail-btp42.com

Bourgogne Franche-Comté

Côte d'Or (21)

SST BTP 21 : Service de Santé au Travail du Bâtiment, des Travaux Publics et Industries Connexes de Côte-d'Or
www.sstbtp21.fr

Doubs (25) / Jura (39) / Haute-Saône (70)

Territoire de Belfort (90)

SIST BTP Franche Comté : Service Interentreprise de Santé au Travail BTP Franche-Comté
www.sstbtp-besancon.fr

Saône-et-Loire (71)

SST BTP 71
www.sstbtp71.org

Bretagne

Finistère (29)

Santé-Prévention BTP 29

Ille-et-Vilaine (35)

Santé et prévention btp 35
www.santeprevention35.fr

Centre - Val de Loire

Indre (36)

AE BTP : Association des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre pour la Santé au Travail

Indre-et-Loire (37) / Loir-et-Cher (41)

SAN-T-BTP : Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics
www.san-t-btp.fr

Grand-Est

Aube (10) / Marne (51) / Haute-Marne (52)

SIST GAS BTP : Groupement d'Action Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics de la Région du Nord-Est - Médecine du Travail
www.gasbtp.fr

Meurthe et Moselle (54) / Meuse (55) / Moselle (57)

SIST-BTP Lorraine : Service Interentreprises de Santé au Travail du Bâtiment, des Travaux Publics et activités connexes de la Lorraine
www.sistbtp-lorraine.fr

Hauts-de-France

Aisne (02)

SIST GAS BTP : Groupement d'Action Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics de la Région du Nord-Est - Médecine du Travail
www.gasbtp.fr

Oise (60)

SMI-BTP : Services Médicaux Interentreprises Bâtiment Travaux Publics et activités annexes de l'Oise
www.smiibtp.fr

Ile-de-France

Seine et Marne (77)

SIST-BTP Seine et Marne : Service Interentreprises de Santé au Travail dans les Professions du Bâtiment et des Travaux Publics
www.sistbtp77.fr

Paris (75) / Yvelines (78) / Essonne (91) / Hauts de Seine (92)

Seine-Saint-Denis (93) / Val-de-Marne (94) / Val d'Oise (95)
APST-BTP-RP : Association Paritaire de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics de la Région Parisienne
www.apst.fr

Normandie

Eure (27)

Santé BTP EURE
<http://sante-btp-normandie.fr/eure>

Manche (50)

Santé BTP 50
<http://sante-btp-normandie.fr/manche>

Orne (61)

Santé BTP Orne
<http://sante-btp-normandie.fr/orne>

Seine Maritime (76)

Santé BTP Rouen
<http://sante-btp-normandie.fr/rouen-dieppe>

Santé BTP de la Région Havraise

<http://sante-btp-normandie.fr/region-havraise>

Nouvelle-Aquitaine

Creuse (23) / Dordogne (24) / Haute-Vienne (87)

AMCO : Association Médicale du Centre-Ouest pour le Bâtiment et les Travaux Publics
amco-btp.sante-travail-limousin.org

Occitanie

Ariège (09) / Haute-Garonne (31) / Gers (32) / Lot (46)

Tarn (81) / Tarn et Garonne (82) / Hautes-Pyrénées (65)
SRAS Santé au Travail
www.srasbtp.fr

Hérault (34)

Santé au Travail Montpellier-BTP
www.sante-btp-montpellier.fr

PACA

Alpes Maritimes (06)

APST-BTP 06 : Association Paritaire de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes-Maritimes
www.apstbtp06.com

Bouches-du-Rhône (13)

ASTBTP 13 : Association des Services de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône
www.astbtp13.fr

Pays de La Loire

Loire Atlantique (44)

AMEBAT Nantes
www.amebat.fr

En partenariat avec